

## Communiqué de presse

Le 11.03.2010

### **Ecotrans rejoint eurotoll. 10 000 véhicules répartis en 400 flottes de transport engagent la migration de leur équipement vers l'émetteur de télépéage eurotoll.**

**Début 2010, Ecotrans, jusqu'ici en partenariat exclusif avec un autre émetteur, décide de signer avec eurotoll.**

**Qualité de service, efficacité commerciale, relation commerciale et suivi clientèle personnalisés, avance en matière d'interopérabilité en Europe, services complémentaires exclusifs proposés par le boîtier Tribox ont fait la différence.**

Ecotrans, association de transporteurs transformée en coopérative en 1976, est l'une des plus importantes structures de ce type en France avec 10 000 poids lourds. Siégeant à Annecy, elle rassemble plus de 400 entreprises dont une grande majorité de TPE. La plupart circulent hors des frontières françaises. « Notre structure a été créée pour fournir un ensemble de services aux transporteurs, selon les meilleures conditions de remises, explique Christophe Delerce, directeur général délégué. Ecotrans alimente ses adhérents en cartes de paiement autoroutières et des tunnels alpins mais aussi en cartes d'accès au MIN de Rungis, par exemple. Les chefs d'entreprises qui nous rejoignent bénéficient d'un seul interlocuteur, quels que soient les pays et les axes payants empruntés. »

**« Au moins 50% de nos adhérents devraient migrer vers eurotoll cette année », prévoit Christophe Delerce, directeur général délégué d'Ecotrans.**

Les Transports Delerce seront les premiers à migrer vers eurotoll. Dès la fin du mois de février, la PME de transport de Haute-Savoie, à la tête de 30 poids lourds, va résilier son contrat avec son émetteur actuel pour s'équiper de télé-badges eurotoll courant mars. Suivront les Transports CMA (banlieue lyonnaise) et leurs 160 véhicules industriels. Puis les transports Roux, et beaucoup d'autres entreprises du groupement Ecotrans avant la fin de l'année.

Plusieurs raisons nous ont incités à signer avec eurotoll. L'émetteur a su faire la différence tant en termes de qualité de services proposés y compris les services complémentaires exclusifs de la Tribox, d'offre d'interopérabilité en Europe, que d'écoute et de relation client personnalisée.



### Un traitement des réclamations sous 8 jours

Eurotoll a beaucoup travaillé en 2009 auprès des concessionnaires autoroutiers pour plus de qualité. « Eurotoll a parfaitement su nous démontrer son efficacité concernant le traitement des réclamations, commente Christophe Delerce. Il s'agit de se faire rembourser rapidement par les sociétés d'autoroutes les sommes dues à des anomalies de facturation. Celles-ci sont liées aux « trajets les plus chers », par exemple, qui sont souvent constatés sur les barrières automatiques. Le système eurotoll est fonctionnel et rapide. Nous pourrions désormais établir des réclamations sous 8 jours, contre 15 jours à un mois chez les concurrents d'eurotoll. Le pas est significatif. »

### Eurotoll est le seul émetteur à proposer un badge qui associe la géolocalisation en temps réel à un badge de télépéage

Autre point essentiel de différenciation sur les autres émetteurs : Ecotrans a été séduit par les prestations complémentaires au télépéage que propose la Tribbox –boîtier de géolocalisation en temps réel associé à un télébadge. Si Christophe Delerce n'a pas encore pu utiliser le matériel sur le terrain, il affirme « un très bon retour produit de la part d'autres entreprises ».

Les objectifs sont clairs : suivre les camions sur une carte, gérer le temps de conduite du personnel roulant au fil de l'eau, et faciliter les prises de fret spontanées. « Beaucoup de petites entreprises ont besoin d'un outil de géolocalisation, mais hésitent à s'engager financièrement avec un nouveau fournisseur, dans un contexte économique difficile. Le fait d'avoir le GPS et le télébadge dans un seul matériel est important, poursuit Christophe Delerce. Au niveau de l'exploitation, nous attendons beaucoup des alertes eurotoll. Ces alarmes automatiques nous permettront d'être avertis lors du passage dans une gare de péage interdite ou l'entrée d'un véhicule de classe 3 dans une voie de péage réservée aux PL de classe 4, par exemple. »

### Interopérabilité avec l'Autriche et la Slovaquie

Au niveau européen, Ecotrans est intéressé par l'interopérabilité des badges eurotoll en Espagne, et prochainement par la fourniture des équipements embarqués en Autriche et en Slovaquie. « Dès que l'on passe une frontière, il nous faut un badge différent. Lorsque l'on traverse 5 ou 6 pays dans le mois, la gestion administrative est lourde. C'est pourquoi toute action visant à réduire le nombre de badges est très utile aux transporteurs d'Ecotrans. Nous attendons avec impatience l'aboutissement des démarches d'eurotoll en Autriche et en Slovaquie. »

### Ecoute et relation personnalisée avec mise à disposition d'une équipe dédiée

Au niveau commercial, eurotoll s'est montré compétitif. « Que ce soit en termes de prix de frais de gestion ou de qualité de service, eurotoll a su faire des efforts. Notre interlocuteur, est toujours très réactif et de bon conseil. » Dans les mois qui viennent, au fur et à mesure de la réception des badges eurotoll, les responsables de flottes d'Ecotrans vont bénéficier de formations d'une journée délivrées par les équipes eurotoll, destinées à les familiariser avec les outils informatiques. « Le suivi personnalisé est important pour bien connaître nos transporteurs », estime le chef d'entreprise.



**A propos d'eurotoll :**

Filiale du groupe abertis, eurotoll est un leader européen des services de télépéage. Son réseau couvre le réseau français Tis- PL et l'ensemble du réseau espagnol Via-T, c'est-à-dire l'accès à 42 concessionnaires d'autoroutes (13 en France + 29 en Espagne), 12 000 km d'autoroutes à péage ainsi que des tunnels, des ponts et 8 parkings sécurisés pour les poids lourds. Son offre de télépéage intègre également le télépéage slovaque Myto, et en 2010 l'Autrichien Go-Box, l'italien Telepass et le Portugais Via Verde.

eurotoll propose en outre une gamme de services d'optimisation de gestion de flottes, qui permettent aux gestionnaires de contrôler leurs consommations de péage, de renforcer la compétitivité de leur flotte et d'augmenter leur rentabilité.

80 % des badges eurotoll intègrent ces services à valeur ajoutée (rapports, alertes, etc. .

Eurotoll propose également une gamme de services de récupération de la TVA dans toute l'Union Européenne.

Eurotoll : 80 collaborateurs et 23 partenaires en Europe - Plus d'informations sur [www.eurotoll.eu](http://www.eurotoll.eu)

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Eurotoll

Anne Forges

Direction de la Communication

Tel +33 1 41 90 59 29

[Anne.forges@sanef.com](mailto:Anne.forges@sanef.com)

Christophe Mahé

Directeur Commercial & Marketing

Tel : 01 41 90 84 33

[christophe.mahe@eurotoll.fr](mailto:christophe.mahe@eurotoll.fr)